

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Montreuil, Nancy, Bordeaux et Lyon). Pour l'exercice de ses missions, il dispose d'un effectif de 117 postes budgétaires, auquel s'ajoute un vaste réseau d'experts, de médecins conseils, ainsi que des instances collégiales.

Site web : www.oniam.fr

Fiche de poste

JURISTE

Dénomination du poste :

Juriste

Rattachement :

Accidents médicaux

Catégorie d'emploi :

Catégorie d'emploi 2

Type de contrat :

Contrat de droit public à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée dans le cadre
d'une mobilité
Fonctionnaire en détachement

Date de prise de fonctions :

A partir de septembre 2021

Localisation géographique :

Montreuil

Rémunération

Selon expérience et le niveau de formation
par référence à la grille des agences
sanitaires (décret 2003-224 du 7 mars 2003)

Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae
sont à adresser au plus tard
le vendredi 3 septembre 2021 à :

Directeur des ressources de l'ONIAM
Monsieur Denis CASANOVA

Tour Altaïs
1 place Aimé Césaire
CS 80011 – 93102 Montreuil

E-mail : recrutement@oniam.fr

Téléphone : 01 49 93 89 00

Affectation

Service

Service des Accidents médicaux

Effectif du service

Equipe de 17 personnes

Liaison fonctionnelle :

Rattachement hiérarchique au Responsable du service

Environnement général et description du poste

Sous la responsabilité directe du chef de service, et au sein d'une équipe composée de juristes, d'indemniseurs, de chargés d'indemnisation référent, d'une chargée de mission et d'assistantes juridiques, le titulaire du poste assure les activités principales suivantes:

- Analyse des avis rendus par les Commissions de conciliation et d'indemnisation à la charge de l'ONIAM
Analyse au fond pour paiement et éventuels refus (motifs procéduraux, réalité du droit à indemnisation ...), présentation des dossiers en réunion d'arbitrage et rédaction des décisions prises par l'ONIAM
- Gestion du contentieux à l'initiative des victimes (directs et post-CCI), post-amiabes (recours ONIAM après paiement) :
 - Transmission des requêtes et assignations aux avocats de l'ONIAM avec rédaction de consignes contentieuses initiales et complémentaires sur la position de l'ONIAM : analyse juridique sur la réalité et l'étendue du droit à indemnisation à la charge de l'ONIAM et/ou responsabilité d'un acteur de santé, avec avis médical si besoin, position sur les prétentions indemnitaires, difficultés procédurales...
 - Analyse juridique et rédaction des instructions aux avocats ONIAM pour les recours subrogatoires ou récursoire suite indemnisation amiable AMNF, IN grave,
- Représentation de l'ONIAM en Commission de Conciliation et d'Indemnisation :
 - Analyse juridique des dossiers à l'ordre du jour et défense de la position ONIAM en séance.

Cette fonction de représentation peut emporter des déplacements au sein du réseau inter-régional des commissions : 1 à 2 journées de réunion par mois.

Profil recherché

Formation

- Diplôme universitaire juridique de niveau Master 2 (ou concours équivalent de la fonction publique), spécialisation en droit de la responsabilité médicale appréciée.

Connaissances

- Droit de la santé et en droit privé général
- Procédures civile et administrative
- Droit de la réparation

Aptitude :

- Analyse et synthèse
- Capacités relationnelles fortes compte tenu de la diversité des interlocuteurs (médecins, juristes, experts, avocats, ...)
- Attention particulière à un public vulnérable qui a besoin d'être accompagné dans ses démarches de demande d'indemnisation
- Autonomie
- Organisation et rigueur
- Maîtrise des outils bureautiques et maîtrise des logiciels Excel et Powerpoint.